développement culturel

bulletin d'information du Service des études et recherches du Secrétariat d'Etat à la Culture, 4, rue d'Aboukir, Paris 2e. - Téléphone : 233.44.10

n° 22 septembre 1974

REPÈRES

La fréquentation de monuments historiques

Un français sur trois a visité un monument historique au cours des 12 derniers mois (1).

Visite effectuée :

— au cours des 12 derniers mois	31,8 %	40,4 %
— ces dernières années	8,6 %	
— aucune visite	59,6 %	

Le « non-public » représente donc près de 60 % de la population (il s'agit ici de la population « adulte », âgée de plus de 15 ans).

Parmi les personnes ayant visité un monument historique au cours de l'année, *le nombre moyen de visites s'élève à 4,4.*

Dans la plupart des cas, la visite des monuments historiques s'effectue hors de la région d'origine des visiteurs, à l'occasion d'un déplacement (vacances ou week-end).

Sur 100 visiteurs :

— aux environs seulement	14,3 %	
— lors de déplacements seulement	65,7 %	85,7 %
— les deux	20,0 %	

Si l'on rapporte ces chiffres à l'ensemble de la population française, on ne trouve que 10,8 % des gens pour fréquenter les monuments de leur commune ou des environs.

Le public des monuments historiques

1. La fréquentation des monuments historiques est très fortement liée au *niveau d'études :* plus d'une personne sur deux, parmi les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur, ont visité un monument historique dans l'année, alors que cette proportion décroit ensuite régulièrement pour tomber à seulement une personne sur cinq parmi ceux qui ne possèdent aucun diplôme.

Sur 100 personnes du niveau	Proportion de visiteurs
— baccalauréat ou supérieur	54,9 %
— brevet ou C.A.P.	36,8 %
— certificat d'étude	31 %
— pas de diplôme	18 %

2. Elle est aussi fortement liée à la *catégorie socio-professionnelle :*

— on trouve la plus forte fréquentation chez les cadres supérieurs (58,3 %), suivis des cadres moyens (50,7 %) et des employés (44,2 %)

— elle est proche de la moyenne pour les ouvriers qualifiés et contremaîtres (35,9 %) et chez les artisans et commerçants (31,2 %)

— elle est plus faible chez les ouvriers, manœuvres et personnel de service (24,9 %) et chez les agriculteurs (23,3 %).

3. *L'âge* joue également un rôle important ; les jeunes d'une part, et les adultes jeunes (25 - 39 ans) d'autre part ont un score relativement proche, supérieur à la moyenne. Mais ce qui est particulièrement remarquable, c'est la chute brutale de la fréquentation parmi les plus âgés.

Sur 100 personnes âgées de	Proportion en visiteurs
— 15 à 19 ans	41,2 %
— 20 à 24 ans	39,1 %
— 25 à 39 ans	37,5 %
— 40 à 59 ans	32,0 %
— plus de 59 ans	18,7 %
moyenne	31,8 %

Source : Sondage effectué en décembre 1973 sur un échantillon représentatif de 2.000 personnes.

(1) Ce chiffre est plus faible que celui qui ressort de l'enquête effectuée en 1970 à la demande de la Caisse Nationale des Monuments Historiques, car l'analyse ne porte ici que sur les « monuments historiques », alors que l'enquête de la C. N. M. H. concernait la fréquentation des « monuments historiques et des bâtiments anciens ». Il est par contre très proche de celui (30,1 °/o) de l'enquête I. N. S. E. E. sur les loisirs des français, effectuée en 1967.

Vulgarisation scientifique et action culturelle

Une méthode de travail fructueuse : L'auteur de l'étude, Philippe Roqueplo, enseigne la philosophie des sciences. Ne disposant que de moyens limités, il a souhaité travailler en collaboration avec des personnes déjà concernéee par tel ou tel aspect du sujet. D'où un travail en plusieurs étapes :

1 - rédaction d'un pré-rapport sur la base d'une étude de la littérature disponible et de quelques interviews (août-octobre 1972) ;

2 - à partir de ce pré-rapport, discussions individuelles ou collectives enregistrées avec des journalistes scientifiques, des scientifiques et médecins, des chercheurs en sciences humaines et des animateurs culturels (décembre 1972 - mai 1973) ;

3 - rédaction de l'étude, laquelle assume l'ensemble des discussions, conversations et interviews des deux premières étapes, ainsi que les résultats de quelques travaux importants parus en 1973 ; l'étude comporte de nombreuses citations, et, en annexe à chaque chapitre un certain nombre de « morceaux choisis » ;

4 - Une quatrième étape est maintenant engagée et vise à élargir le débat, qui n'est que partiellement assumé par l'étude.

Le rapport de Philippe Roqueplo se présente sous la forme d'un document multigraphié (XX. 227 p.) auquel est jointe une plaquette imprimée de 44 p., correspondant à la phase 1 et intitulée « quelques interviews sur l'impact culturel des sciences dans la société actuelle ». Ce rapport qui a été demandé en 1972 par le service des études et recherches du ministère des Affaires culturelles et la Délégation générale à la recherche scientifique et technique sera publié aux Editions du Seuil en octobre 1974.

Une entreprise culturelle de partage du savoir

Qu'est-ce que la « vulgarisation scientifique » ? Philippe Roqueplo choisit dans son rapport de ne la concevoir que comme « entreprise culturelle de partage du *savoir* scientifique », mais est conscient du fait qu'elle est aussi « partage du *pouvoir* que la connaissance confère ». Cet aspect du problème fera l'objet d'un « rapport annexe » ultérieur.

De même, l'auteur limite volontairement son sujet à la vulgarisation des *sciences exactes*, qui fournissent à ses yeux « le prototype de la scientificité ». Autres précisions : cette vulgarisation s'adresse au grand public en dehors de l'enseignement officiel et utilise de manière privilégiée les moyens de communication de masse (presse, radio, télévision, édition).

Et l'action culturelle ?

Ce qu'on appelle « animation scientifique » (dans les musées, les clubs, les associations scientifiques) n'est pas négligé par Philippe Roqueplo ; mais ces activités lui semblent secondaires par rapport à la diffusion par les mass-media : ce sont ces media qui façonnent les représentations de la science dans l'opinion. L'auteur choisit donc d'effectuer une élucidation critique de la fonction qu'ils remplissenr lorsqu'ils diffusent des informations relatives aux sciences exactes.

Ce n'est en effet qu'en tenant compte de l'impact des sciences sur le grand public qu'on peut élaborer des stratégies pour une action culturelle véritable donc soucieuse de démocratiser la culture scientifique. De même une initiation à l'art contemporain ne saurait négliger l'image que se fait le public de l'art contemporain...

Une mission pédagogique

Quel est donc le résultat du travail des vulgarisateurs scientifiques (journalistes et écrivains), ces « missionnaires de la science » ? Mais d'abord, qu'est-ce que « vulgariser » ?

A travers les multiples justifications que donnent de leur vocation les vulgarisateurs interviewés par Philippe Roqueplo, quelques constantes apparaissent : il s'agit d'une mission pédagogique, médiatrice, destinée à combler le fossé qui existe entre la science et le public à une époque où les sciences pénètrent l'existence de chacun et constituent le facteur de progrès par excellence.

Mais cette fonction de médiateur culturel n'est pas vécue sans malaise, et les raisons de ce malaise sont multiples : manque de moyens matériels, manque de dialogue avec leur public, incertitudes quant à leur efficacité pédagogique, manque de curiosité du public, constatation des carences de l'école en matière d'initiation aux sciences, relations difficiles avec la communauté scientifique, etc...

Le récit d'un fait divers

Ce ne sont là pourtant que des difficultés externes. La difficulté majeure de la fonction de vulgarisation des sciences exactes réside dans le fait que le savoir dans ces domaines ne se « partage » pas. On peut faire de l'art ou même de l'histoire, on ne peut faire de la science. « L'expérience racontée n'est pas l'expérience effective » : « le spectateur ne fera pas les expériences qu'on lui montre et il sait qu'il ne les fera pas pour la bonne raison qu'il ne peut pas les faire » (p. 96).

Le vulgarisateur ne peut présenter à ses lecteurs et auditeurs qu'un récit qui n'aurait valeur de protocole expérimental qu'aux yeux des scientifiques capables de l'interpréter. « La pratique scientifique devient un fait divers ». Le vulgarisateur en est réduit à présenter « le spectacle de la science » ou plutôt des scientifiques, sous la forme de modèles proches de la vie quotidienne et de ce fait offerts aux significations que le public leur conférera : « le contenu de la science, dès lors, se trouve disponible pour être intégré à la réalité » (p. 105). Comme par ailleurs, le support utilisé (presse, radio, T. V.) est à sens unique, qu'aucun dialogue n'est possible avec le public, le caractère spectaculaire et l'apparence de véracité sont accentués.

Quelques propositions glanées dans l'étude

- Organisation d'un colloque sur l'action scientifique réunissant des scientifiques, des enseignants et des praticiens de la vulgarisation scientifique, de la formation permanente et de l'action culturelle.
- Enquête sur le minimum nécessaire pour lire les pages scientifiques de son journal.
- Enquête sur les « représentations scientifiques » (en particulier celles que véhicules la science-fiction).
- Enquête sur l'efficacité de la vulgarisation scientifique.
- Elaboration d'un annuaire des ouvrages de vulgarisation scientifique.
- Mise en œuvre d'expériences d'animation scientifique analogues ou complémentaires de celles menées à Grenoble (Maison de la Culture), à Aix (Physique dans la rue).
- Etude des actions d'animations françaises et étrangères dans le domaine scientifique.
- Enquête sur les « situations de vulgarisation ».
- Mise en œuvre d'expériences concrètes en situation de vulgarisation : joindre au poste T. V. une plaquette sur l'électronique, à l'ordonnance médicale une information sur la maladie du patient, etc...

Pour Philippe Roqueplo, la vulgarisation scientifique ne donne ainsi pas accès à la science. Mais alors qu'effectue-t-elle ? Il répond à cette question par une formule : « elle contribue à donner à la science la seule modalité culturelle qui lui soit possible hors du monde scientifique proprement dit, à savoir : le statut de représentation sociale » (p. 125).

L'effet de vitrine

L'auteur analyse en détail ce rôle de transformation des représentations sociales (chapitre VI), et notamment la représentation de la «scientificité». A ses yeux, « la vulgarisation fabrique le mythe de la scientificité » : le public qu'elle forme tient pour acquise l'autorité naturelle du savoir objectif et sacrifie au « mystère » d'une science placée dans un « ailleurs inaccessible » (auquel seuls les vulgarisateurs ont accès), ce que Philippe Roqueplo appelle « l'effet de vitrine » de la vulgarisation scientifique.

A qui profite cette mythification ? L'auteur ne pense pas qu'elle soit imputable aux seuls vulgarisateurs. Elle fait tout autant le jeu de la communauté scientifique et aussi de divers tenants du pouvoir : dire d'un objet qu'il est scientifique permet de le soustraire au contrôle démocratique.

Utiliser les situations de vulgarisation

Dans une perspective d'action culturelle, il est important de savoir s'il est possible de réduire l'écart, de briser la vitrine qui séparent la science et les scientifiques du public. Philippe Roqueplo pose à ce sujet la question : n'est-il pas possible de découvrir des « itinéraires directs » utilisant certaines situations de vulgarisation, c'est-à-dire les lieux de la vie quotidienne où se noue un rapport direct, sinon avec les scientifiques du moins avec *l'actualité de la science ?* Il en cite quelques-unes : la consommation, le cabinet médical, le travail, etc... ; l'expérience prouve que certains thèmes suscitent un grand intérêt : le corps et plus généralement le vivant (faune, flore), la mécanique (comment fonctionne le transistor, le moteur), l'infiniment grand (astres, planètes), etc,.. D'où l'importance d'élucider « en situation » les rapports concrets de chacun à son propre environnement.

Cette remarque a des conséquences immédiates dans le domaine de la formation initiale (l'Ecole et l'Université) et permanente. Mais elle ouvre aussi des voies nouvelles à une « action scientifique » partie intégrante de l'action culturelle. Enfin, des actions de vulgarisation utilisant les situations propices déjà indiquées (le cabinet médical; le dispensaire, le turbo-train, l'avion, l'entreprise, le marché) peuvent être lancées à l'initiative de groupements divers (les syndicats par exemple) travaillant en accord avec des scientifiques, des vulgarisateurs scientifiques et des animateurs spécialisés.

Dans toutes ces situations, il ne s'agit plus d'un discours-spectacle implicant une forme unilatérale de communication sans pratique effective, mais d'un début de partage du savoir.

Répertoires bibliographiques des livres, articles et recherches concernant le développement culturel (*)

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES. (Service des Etudes et Recherches). — **Développement et action culturels. Répertoire bibliographique des livres et articles parus en 1969, 1970, 1971, 1972 par Claire Cornet et Geneviève Gentil.** — 2 vol. (1000 références). Le répertoire 1973 paraîtra en septembre.

Ces deux volumes présentent un inventaire des *livres et articles de revues* parus de 1969 à 1973 sur le développement culturel. Il s'agit de bibliographies sélectives : elles ne couvrent pas tous les secteurs du ministère des Affaires culturelles et retiennent surtout les documents où apparait une préoccupation de politique culturelle. Plusieurs index (auteurs, revues, sujets) rendent la consultation aisée.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES. (Service des Etudes et Recherches), Délégation Générale à la Recherche Scientifique. — **Répertoire bibliographique des études françaises parues sur le développement culturel, par Geneviève Gentil.** — Paris 1974.

Ce répertoire (300 références) est un premier essai de recensement bibliographique des études françaises réalisées de 1965 à 1970 sur l'action et le développement culturels. Les principaux centres de recherches parisiens ont été visités et une soixantaine de centres privés, publics ou universitaires en province ont été interrogés par voie postale. Etant donné l'étendue du champ, le choix des informations retenues est très sélectif. Le plan de classement a été adopté en fonction de la documentation rassemblée et ne prétend pas couvrir l'ensemble du domaine. Des indexs par sujets, par auteurs et par organismes sont publiés en annexe. Ce document a notamment pour objet d'amorcer les échanges entre tous les organismes intéressés par le champ culturel.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES. (Service des Etudes et Recherches) — **Quelques centres de recherche sur le développement culturel par Geneviève Gentil et Mayalen Narbaïts.** — Paris, avril 1974.

Il s'agit d'un annuaire sélectif (établi à titre provisoire et en fonction des informations possédées) des centres de recherche qui s'intéressent au développement culturel. Un inventaire plus complet de ces centres et des recherches qu'ils mènent est en cours : il sera publié ultérieurement. Chaque centre fait l'objet d'une fiche descriptive.

(*) On peut se procurer ces ouvrages au Service des études et recherches, 4, rue d'Aboukir, Paris - 2e.

(**) Ces trois volumes sont en vente à la Documentation française 29, 31, quai Voltaire, Pgris - 6e.

Trois études récentes

Le théâtre pour enfants. — *Enfance* nº spécial 1974, 280 p. — Paris, 41, rue Gay-Lussac, 5e — 20 F.

Ce numéro spécial présente l'étude effectuée par Mmes Alphandéry, Rosemberg et Chapuis depuis 1971, à la demande du Service des Etudes et Recherches du ministère des Affaires culturelles, sur « Les réactions des enfants aux spectacles et animations qui leur sont destinés ». Cette étude, descriptive et analytique, s'ordonne autour de trois thèmes de recherche : l'organisation des spectacles, le contenu des spectacles, les conduites des enfants-spectateurs. « Développement culturel » présentera plus amplement cette étude dans un prochain numéro.

— **Télédistribution et vidéo-animation, ABC de la vidéo.** — Paris, Documentation française, 1974, 86 p. — 6 F.

— **Télédistribution et vidéo-animation. Les expériences étrangères.** — Paris, Documentation française, 1974, 124 p. — 18 F.

— **Télédistribution et vidéo-animation. La situation française.** — Paris, Documentation française, 1974, 126 p. — 15 F.

L'ensemble de ces trois documents (**) réalisés conjointement par le C.N.A.A.V., le Service des Etudes et Recherches du ministère des Affaires culturelles et le Service de la Recherche de l'O.R.T.F. fait le point sur la technique et l'emploi des nouveaux moyens audiovisuels, tant en France qu'à l'étranger. Le premier volume constitue une introduction technique à l'utilisation des caméras et magnétoscopes portables. Le deuxième volume décrit et analyse les différentes expériences étrangères, notamment celles du Canada et des Etats-Unis. Le troisième volume recense les principales expériences françaises en matière de télévision par câbles et de vidéo-animation en s'efforçant d'en faire une analyse critique (conditions de réalisation, évaluation de l'impact et des résultats, perspectives de développement à moyen terme) ; il précise le comportement des partenaires privés et publics dans leur stratégie industrielle et commerciale comme dans leur discours et leurs intentions et rappelle la situation juridique actuelle de ces moyens audiovisuels.

MOULINIER (Pierre) — **Réflexions sur la formation des animateurs.** — Strasbourg, Conseil de l'Europe, 1973, 29 p.

Cette étude vise à démystifier les notions d'animation et d'animateur. Elle tente de définir le concept d'animation et, à la lumière de cette définition, énonce des principes qui devraient présider à la formation des animateurs.